

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Ville de Villers-Les-Nancy
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour les travaux compris entre 90 000 euros HT et 5 538 000 euros
Référence :	14032025
Date de mise en ligne :	Le vendredi 14 mars 2025 à 16:50:02
Date de clôture :	Le lundi 14 avril 2025 à 12:00:00
Titre :	RENOVATION ENERGETIQUE ET MISE EN ACCESSIBILITE DE L'HOTEL DE VILLE
Descriptif :	<p>La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.</p> <p>Délai d'exécution prévisionnel : mai à septembre 2025 selon planning prévisionnel</p>

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[31/03/2025 à 14:42:51] Bonjour,

Pour le lot 05: Les sols au R+1 pour les bureaux coté Sud-Est sont t'ils conservés ?

Pour le lot 06: Que doit-on prévoir sur les toiles de verres des murs existants conservés ?

D'un point de vue général nous est-il possible de modifier les quantités ?

Bien cordialement.

Questions / Réponses

[01/04/2025 12:29:27] Pour le lot 05: Les sols au R+1 pour les bureaux coté Sud-Est sont t'ils conservés ?
Les 4 bureaux de l'étage ne sont pas concernés par le remplacement des sols. Rectifier dans le CDPGF.

2.2.1 Ragréage standard m² 117,00

2.6.1 Sol PVC acoustique en lés (U4P3E2/3C2) m² 110,00

Pour le lot 06: Que doit-on prévoir sur les toiles de verres des murs existants conservés ?
Une remise en peinture doit être effectuée.

D'un point de vue général nous est-il possible de modifier les quantités ?
Les quantités sont données à titre indicatif et doivent être vérifiées par les entreprises. Si des écarts conséquents sont constatés, une vérification sera effectuée.

[17/03/2025 à 13:26:52] Bonjour, sur la 1ère page du RC il est dit qu'il concerne des "TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESTAURANT SCOLAIRE MADAME DE GRAFFIGNY".
Ce qui diffère des travaux "de rénovation énergétique et de mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville"
Avons nous le bon RC svp?

[17/03/2025 14:26:46] Bonjour,

Il s'agit d'une erreur de titre de la page de garde. Le reste du document concerne effectivement l'opération de rénovation énergétique et de mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville.

Vous trouverez le RC avec le titre corrigé.

Sincères salutations.